
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 10 juin 2009

Résolution: CE09 1079

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'accord de développement entre la Ville et Les Cours Pointe-Saint-Charles relativement au projet de transformation et d'occupation à des fins résidentielles, commerciales et industrielles de la propriété des Ateliers du CN située au 1830-1880, rue Le Ber dans l'arrondissement Le Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

20.51 1093468003
/cb

Claude DAUPHIN

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 15 juin 2009